



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 30/03/16

Reçu en Préfecture le : 31/03/16  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du mardi 29 mars 2016**  
**D-2016/117**

***Aujourd'hui 29 mars 2016, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoît MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

**Excusés :**

Mme Anne-Marie CAZALET, Madame Laurence DESSERTINE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Estelle GENTILLEAU, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Vincent FELTESSE

**Mission d'ingénierie. Rénovation des équipements techniques: traitement d'air, électricité, plomberie, monte charge - Phase III - Bibliothèque Mériadeck. Avenant au marché. Autorisation.**

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la rénovation des équipements techniques de la Bibliothèque Mériadeck, une mission d'ingénierie est nécessaire. C'est pourquoi un marché de prestations intellectuelles a été lancé.

Le montant du marché est de 169 506,00 € HT (soit 203 407,20 € TTC). Il est prévu au budget principal sur l'exercice 2016. Les missions objet du marché ont été programmées pour une durée de 8 (huit) mois.

Une procédure de type appel d'offres ouvert a été lancée, dont la publicité a été effectuée sur le BOAMP n° 32B du 14 février 2015 et sur le JOUE n° 2015/S 032-054626 du 14 février 2015.

A l'issue de cette procédure, la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 06/05/2015, a décidé d'attribuer le marché correspondant au groupement solidaire constitué de la Société Horizon Climat (mandataire), de la société Belissen et de la société Odetec, pour un montant de 169 506,00 € HT (soit 203 407,20 € TTC).

Par délibération n° D2015/271 en date du 01/06/2015, Le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer le marché n°2015-160 avec le groupement solidaire constitué de la Société Horizon Climat (mandataire), de la société Belissen et de la société Odetec, pour un montant de 169 506,00 € HT (soit 203 407,20 € TTC).

Cependant, la réalisation des phases 1 et 2 Relevé-Etat des lieux/Etude de faisabilité du marché a mis en évidence des voies d'amélioration qui n'avaient pas été envisagées lors de la programmation de la mission en cours.

C'est pourquoi le groupement titulaire du marché doit voir ses missions en phase 3 et 4 Description préalables des travaux/Descriptions précises des travaux en vue de la sélection des entreprises, étendues.

Ainsi, il est apparu que l'alimentation électrique du site pouvait être fiabilisée et le coût de l'abonnement de la fourniture électrique sensiblement abaissé :

- Amélioration de la sécurité d'approvisionnement électrique des sources « normale » et « secourue » : + **9 300,00 € HT**

De même, le retour d'expérience sur le fonctionnement de la production énergétique depuis le début de l'année 2015 a permis de se rendre compte que des modifications de l'analyse fonctionnelle et de la programmation pourraient optimiser la consommation d'électricité et d'eau géothermale :

- Optimisation du fonctionnement des deux groupes de production d'eau glacée et de la géothermie : + **7 100,00 € HT**

Le montant total des plus values issues de l'avenant est de + **16 400,00 € HT**.

Le nouveau montant du marché, après avenant, s'élève à **185 906,00 € HT** soit une variation de + 9,67 % (+ 16 400,00 € HT).

En conséquence, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, après avis préalable de la commission d'appel d'offres réunie le 11 mars 2016, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 au marché précité en application de l'article 20 du code des marchés publics.

La dépense sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 321, article 2313.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 29 mars 2016

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Jean-Michel GAUTE**